



## ANALYSE CRITIQUE DE LA DROITE

### *La politique de sécurité, aussi, est un échec*

La Cour des Comptes vient de s'exprimer, à travers un rapport très complet, sur l'organisation et l'administration des forces de sécurité publique. Il s'agit d'un document de 250 pages, concluant une enquête de 4 ans, et élaborée collégalement.

Les résultats obtenus par les majorités de droite, depuis 9 ans, sont mauvais, contrairement aux idées reçues, et aux discours officiels.

Depuis 2008, la situation s'est encore dégradée, avec une progression inquiétante des violences aux personnes, et des faits de délinquance au quotidien.

Dans le même temps, les moyens humains utilisés ont baissé. L'effectif total des policiers a reculé de 5,3 % sur la période 2003/2010. La sécurité est ainsi devenue une non-priorité budgétaire, au nom de l'application mécanique de la RGPP.

Le budget de fonctionnement de la police a aussi régulièrement diminué depuis 2008. Ainsi, dans des départements, comme le Rhône, les Bouches du Rhône, les Hauts de Seine et la Seine St Denis, les budgets initiaux sont insuffisants pour couvrir les besoins de service jusqu'au terme de l'exercice.

Dans la gendarmerie, les effectifs régionaux ont entamé une baisse en 2010, après une stagnation, les 4 années précédentes. Avec une telle logique, la lutte contre les trafics de stupéfiants a même cessé, pendant plusieurs années, de figurer parmi les objectifs prioritaires.

Dans le même esprit, la Cour des Comptes pointe une faible présence des forces de sécurité sur la voie publique, une organisation largement obsolète, et des résultats d'ensemble, insuffisants, confirmant les chiffres enregistrés par l'ONDPR.

La suppression, pour des raisons dogmatiques, de la police de proximité, a conduit à l'inflation de forces d'intervention spéciale, sans lien avec la population. Cette décision a renchéri les coûts, en raison des frais de déplacement et d'hébergement, induits par cette méthode, sans résultats probants sur le terrain.

A ce constat, s'ajoute une répartition contestée des effectifs, en fonction de critères, manquant souvent de transparence. Autre conséquence, cette gestion génère un accroissement de la place et des effectifs des polices municipales.

Ces forces se substituent partiellement à la police nationale, avec des personnels moins formés et disposant de statuts plus fragiles. Cette évolution entraîne, de surcroît, des disparités territoriales, à l'aune des différences de ressources financières des collectivités locales.

La Cour des Comptes déplore enfin, l'insuffisance d'évaluation de l'efficacité de la vidéo surveillance, qui ne peut remplacer une vraie police de terrain, formée techniquement et humainement, et professionnellement compétente.

La crédibilité « sécuritaire » de Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Intérieur, puis Chef de l'Etat, est à l'évidence, entamée. La sur-réaction de l'UMP et du Ministre de l'Intérieur actuel, à ce rapport, commandé en 2007 par Philippe Seguin, et travaillé par des magistrats instructeurs désignés par ce même premier Président, sonne comme un aveu. L'insécurité de tous les jours a malheureusement progressé depuis l'été 2002. Elle pénalise les populations les plus fragiles.

L'échec de la méthode et de la gestion de la sécurité, depuis 2002, est patent. Il serait plus judicieux de tenter d'y remédier, plutôt que de vitupérer contre une institution indépendante ; il est vrai que la droite UMP a toujours manifesté une grande défiance vis à vis des contre pouvoirs. Il serait opportun de rompre avec une politique d'empilement législatif aussi inapplicable qu'inappliqué.

Ce constat sévère, mais juste, appelle une autre politique de sécurité.

Celle-ci doit reposer sur quelques axes forts :

- la création de 10 000 postes supplémentaires de policiers et gendarmes, pour compenser un grave déficit de moyens, pointé par la Cour des Comptes ;
- le retour à une véritable police de proximité, favorisant un lien de confiance avec la population, et une co-production de sécurité avec tous les acteurs locaux ;
- l'abandon d'une politique « du chiffre » conduisant à des proclamations hasardeuses et à des statistiques biaisées ;
- l'affirmation d'un triptyque, prévention, sanction, action, conciliant respect du citoyen, efficacité policière, et connaissance du terrain.

